

Le Monde -

7 Février 1979

Au Brésil

LE PROCÈS

DE L'HEBDOMADAIRE

« MOVIMENTO » EST UN TEST  
POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

(De notre correspondant.)

Rio-de-Janeiro. — Malgré la fin de la censure, il n'est toujours pas facile, au Brésil, de publier une revue « de gauche ». L'équipe de l'hebdomadaire *Movimento*, de Sao-Paulo, peut en témoigner.

*Movimento* fut l'un des trois seuls organes de presse du pays qui restèrent soumis à la censure préalable jusqu'en juin 1978. Le 24 octobre dernier, son directeur, M. Antonio Carlos, fut inculpé à la demande du ministère de l'armée, en vertu de la « loi de sécurité nationale » : on lui reprochait la publication de nouvelles visant à « dénigrer l'image de l'armée brésilienne devant l'opinion publique » et à « provoquer des scissions » en son sein.

Cette affaire fait craindre aux journalistes brésiliens que la censure, qui a disparu officiellement le 1<sup>er</sup> janvier ne persiste de manière détournée. La première audience du procès de M. Antonio Carlos devait avoir lieu ce mardi 6 février, devant un tribunal militaire de Sao-Paulo. —  
Th. M.